

Accès aux filières MMOPK :

- › L'accès est sélectif avec un maximum de **deux candidatures** par étudiant tout au long de son parcours.
- › Chaque voie d'accès (PASS et L.AS) dispose d'un **quota réservé de places** qui lui est propre : 50% pour les PASS, 15% pour les L.AS 1 et 30% pour les L.AS 2 et 3.

Sites d'enseignement :

PASS

- › **Campus de la faculté de médecine Lyon-Sud**
165, rue du Petit Revoyet
69600 Oullins
- › **Campus de la faculté de médecine Lyon-Est**

Domaine Rockefeller
8, avenue Rockefeller
69008 Lyon

Site de Bourg-en-Bresse
71, rue Peter Fink
01006 Bourg-en-Bresse

L.AS

Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3,
Institut Catholique de Lyon
(en fonction de la L.AS choisie)

offre-de-formation.univ-lyon1.fr

Comment accéder aux filières Médecine - Maïeutique - Odontologie - Pharmacie - Kinésithérapie (MMOPK) ?

➔ PASS ou L.AS, les deux voies d'accès principales

Pour accéder aux filières de santé **MMOPK**, l'Université Lyon 1 propose deux voies d'accès post-bac.

Le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Il s'agit d'une **année universitaire dont la majorité des enseignements porte sur la santé (majeure disciplinaire santé)** et une minorité sur une discipline autre (mineure disciplinaire hors santé). La validation du PASS permet ensuite de candidater aux filières MMOPK.

Entrée en formation :

En PASS, la capacité d'accueil par mineure disciplinaire est limitée.

Sur Parcoursup, il est fortement recommandé de postuler également à la L.AS correspondante et/ou de considérer une candidature sur d'autres mineures disciplinaires du PASS, à condition que des études dans ces domaines constituent un projet de formation envisageable.

Les candidats admis sur Parcoursup sont répartis dans l'une des deux facultés de médecine selon leur rang de classement et selon le code postal du lieu de résidence saisi dans Parcoursup tenant compte des capacités d'accueil. Les étudiants ayant fait un vœu spécifique pour Bourg-en-Bresse suivront leur formation sur le campus Peter Fink.

En PASS, le redoublement n'est pas permis.

La Licence Accès Santé (L.AS)

Sur Parcoursup, son nom est : Licence avec option Accès Santé.

Il s'agit d'une **licence dont la majorité des enseignements porte sur le thème de la licence** et une minorité sur la santé (Unité d'Enseignement mineure Santé). Elle permet ensuite de candidater aux filières MMOPK.

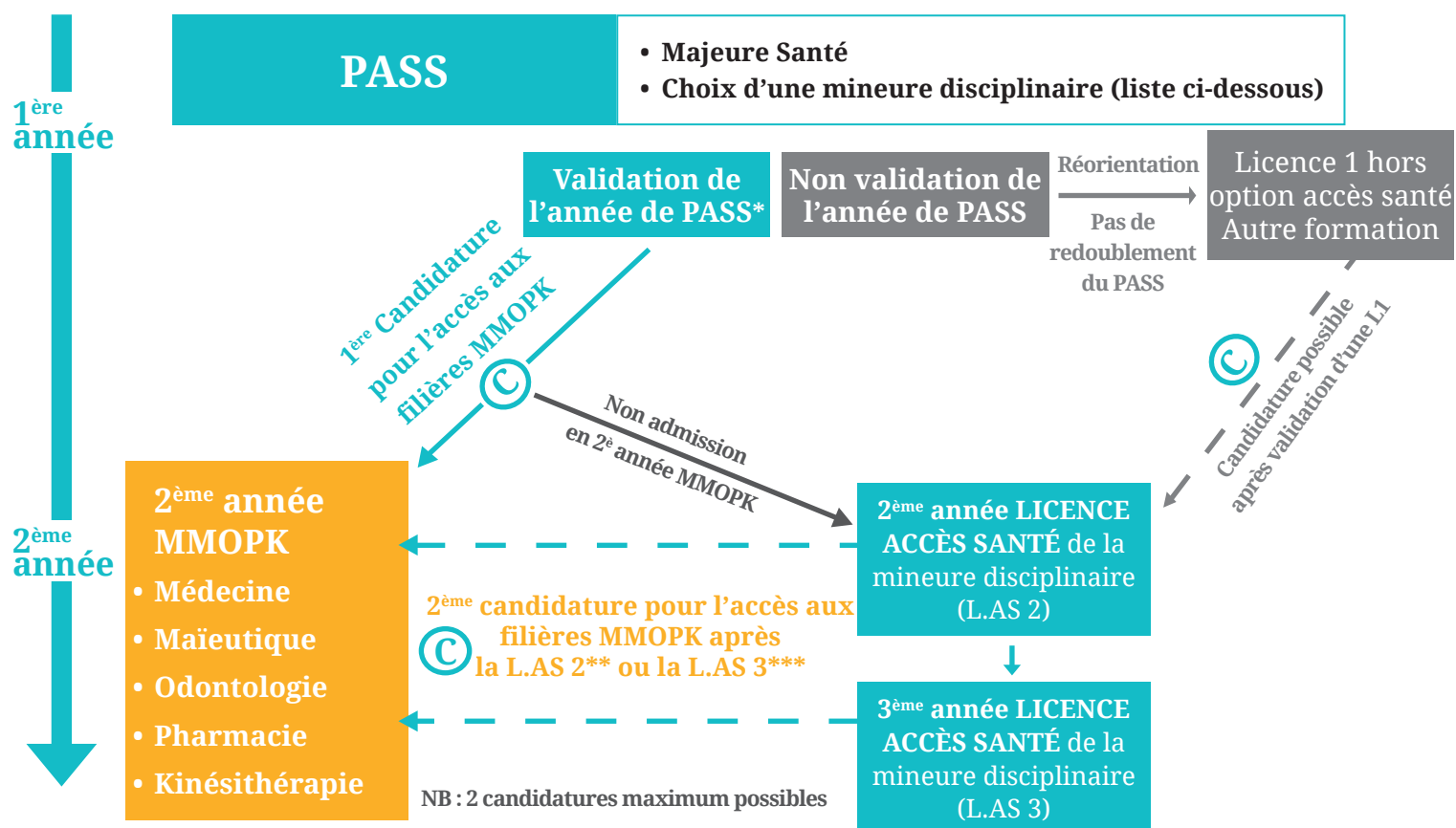
En L.AS, le redoublement est autorisé dans la licence mais sans l'option accès santé.

Entrée en formation :

La capacité d'accueil dans chaque L.AS est limitée.

Sur Parcoursup, il est donc fortement recommandé de demander également, en plus de la L.AS, la même licence sans l'option Accès Santé et éventuellement d'autres licences, avec ou sans option Accès Santé.

➤ Le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)



* Acquisition de 60 crédits européens de formation (ECTS)

** Acquisition de 60 ECTS associés à la L.AS 2, soit l'acquisition de 120 ECTS au total

*** Acquisition de 60 ECTS associés à la L.AS 3, soit l'acquisition de 180 ECTS au total

L'inscription en PASS décompte automatiquement la 1ère candidature MMOPK.

➤ Comment fonctionne le PASS ?

Déroulé des études

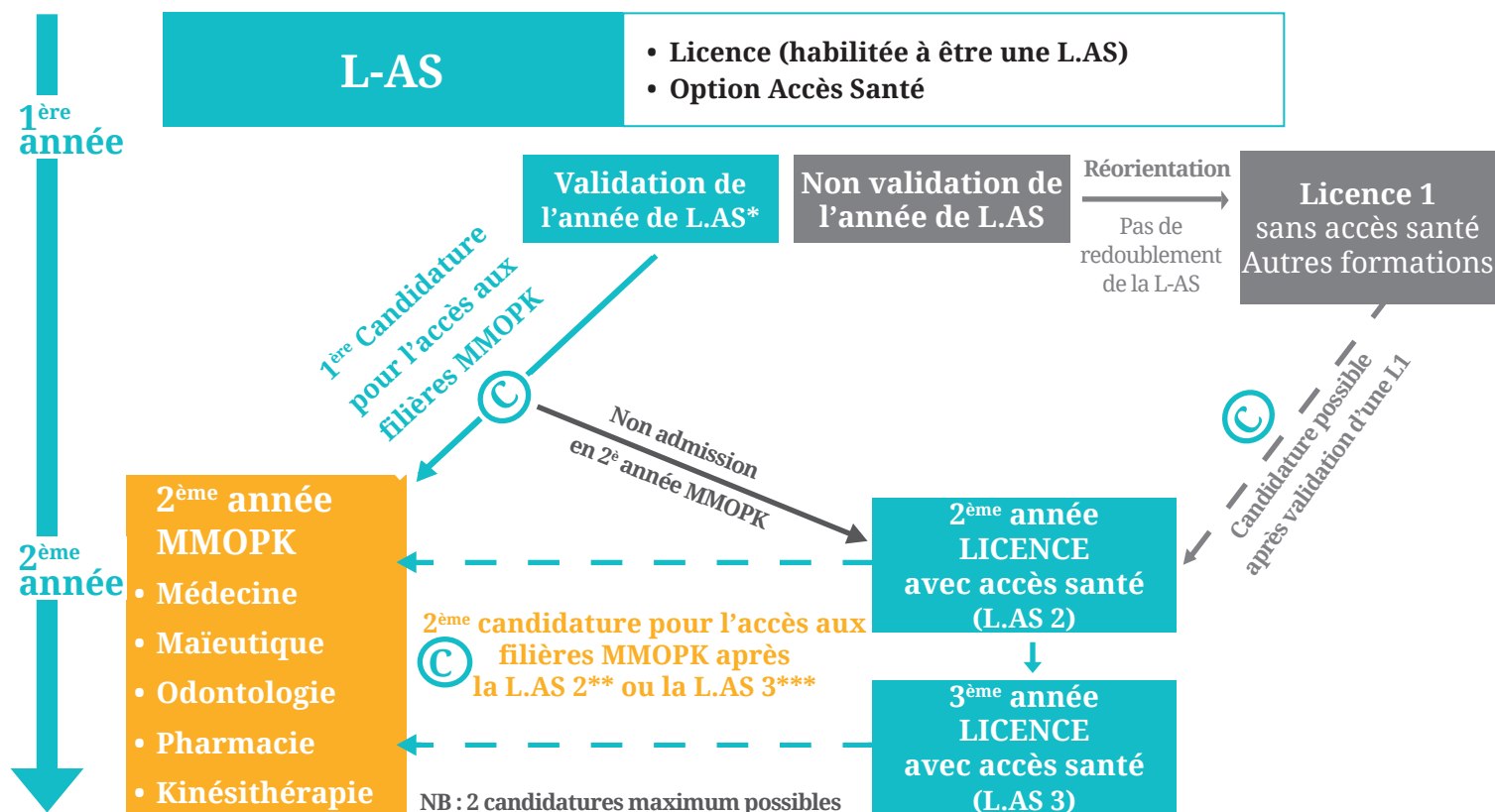
- Vous validez votre année de PASS, et vous êtes admis dans la filière MMOPK de votre choix.
- Vous validez votre année de PASS, mais vous n'êtes pas sélectionné pour intégrer la filière MMOPK de votre choix : vous pouvez alors poursuivre votre cursus en **2ème année de la licence correspondant à votre mineure disciplinaire**. Vous pourrez recandidater pour accéder aux filières MMOPK, à l'issue de l'année de L.AS 2 ou en L.AS 3 (2ème chance).
- Vous ne validez pas votre année de PASS : vous pouvez vous réorienter vers d'autres formations via Parcoursup. Après validation d'une L1, vous pouvez candidater pour rejoindre le cursus accès santé en 2ème année. Si vous êtes accepté, vous pourrez alors recandidater pour un accès en MMOPK une seconde fois en L.AS 2 ou en L.AS 3.

À Lyon, plusieurs mineures disciplinaires sont proposées en PASS

- **Université Lyon 1** : Sciences de la Vie et Environnement, Chimie, Physique, Électronique Énergie Électrique - Automatique, Mathématiques, Mécanique, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Sciences pour la Santé.
- **Université Lyon 3** : Droit
- **Institut Catholique de Lyon*** : Sciences de la Vie

* les éventuelles poursuites d'études en licence sont payantes à l'ICLY, renseignez-vous en amont

➤ Les Licences Accès Santé (L.AS)



* Acquisition de 60 crédits européens de formation (ECTS)

** Acquisition de 60 ECTS associés à la L.AS 2, soit l'acquisition de 120 ECTS au total

*** Acquisition de 60 ECTS associés à la L.AS 3, soit l'acquisition de 180 ECTS au total

➤ Comment fonctionnent les L.AS ?

Déroulé des études

- Vous validez votre 1^{ère} année de L.AS, et vous êtes sélectionné dans la filière de votre choix.
- Vous validez votre 1^{ère} année de L.AS (dont votre mineure Santé), mais vous n'êtes pas sélectionné pour intégrer la filière MMOPK de votre choix : vous pouvez continuer en 2^{ème} année de licence avec option Accès Santé. Vous pourrez recandidater pour accéder aux filières MMOPK après avoir validé la L.AS 2 ou en L.AS 3.
- Vous ne validez pas votre 1^{ère} année de L.AS : vous ne pouvez pas candidater dans les filières MMOPK. Vous pouvez redoubler votre année de licence sans l'option Accès Santé ou vous réorienter vers d'autres études via Parcoursup. Vous pourrez candidater à une L.AS 2 ou une L.AS 3 pour tenter la sélection MMOPK.

À Lyon, plusieurs licences proposent une option Accès Santé (L.AS)

L.AS 1

- **Université Lyon 1** : portail Biosciences et Géosciences (BG2S), portail Physique - Chimie - Sciences de l'Ingénieur (PCSI), portail Mathématiques - Informatique (MI), portail STAPS, Licence Sciences pour la Santé (SPS).
- **Université Lyon 3** : licence Droit
- **Institut Catholique de Lyon*** : licence Sciences de la Vie (Biologie et Humanités)

*les études sont payantes à l'ICLY, renseignez-vous en amont.

L.AS 2 et L.AS 3

Les mentions de licence L.AS 2 et L.AS 3 sont à lire sur le Portail Lycéens : lyceens.univ-lyon1.fr/



➤ Deux voies d'accès pour :



Favoriser la **diversification des profils** des étudiants en santé



Encourager une **ouverture pluridisciplinaire** des études



Permettre une **orientation plus progressive**

➤ Une 3^{ème} voie d'accès

La **passerelle Diplômés** permet aussi d'intégrer les filières MMOP.

Elle est réservée aux candidats déjà diplômés (Master, Doctorat, Diplôme d'Ingénieur, certains diplômes du paramédical...) et correspond à 5% des places disponibles en MMOPK.

➤ Un accompagnement tout au long de la formation

Les Tutorats Santé

Les Tutorats Santé accompagnent gratuitement les étudiants de 1^{ère} année, pour favoriser leurs chances de réussite. Dispensé par des étudiants d'années supérieures, cet accompagnement est à la fois **pédagogique** et **méthodologique**.

Reconnu et soutenu par l'Université, ce Tutorat est supervisé par les responsables pédagogiques des différentes matières enseignées au sein des parcours de formation.



<https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/tutorat>

Le Service d'Orientatation et d'Insertion professionnelle des Étudiants (SOIE)

Il conseille les lycéens et les étudiants dans la construction de leur vie future :

- en les accompagnant dans leurs choix d'orientation (ou de réorientation),
- en les aidant dans leur insertion professionnelle.

